# APPEL POUR LE RÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE FRANÇAIS

Actualisée à la lumière des derniers horaires de primaire, cette page reprend la page précédemment publiée http://www.sauv.net/horaires.php,

#### En 1976.

un élève qui sortait du collège avait reçu 2800 heures d'enseignement du français depuis son entrée au cours préparatoire.

#### En 2015.

il en a reçu environ 600 de moins. Il a donc perdu l'équivalent de deux années. C'est comme si, en fin de son année de cinquième, on le faisait passer en seconde.

Puisque la lutte contre l'illettrisme est une priorité, et que l'efficacité d'un apprentissage dépend aussi du temps qui lui est consacré,

# NOUS DEMANDONS QUE SOIENT ADOPTÉS LES HORAIRES SUIVANTS :

## 1/ à l'école primaire

- en CP, 15 heures par semaine au lieu de 10 heures ;
- en CE 1, 11 heures 30 au lieu de 10 heures ;
- en CE 2, 11 heures 30 au lieu de 8 heures ;
- en CM 1 et CM 2, 9 heures au lieu de 8 heures ;

## 2/ au collège

- en 6e, 6 heures par semaine, dont trois dédoublées, au lieu de 5 heures ;
- en 5e, 6 heures, dont deux dédoublées, au lieu de 4 heures ;
- en 4e, 5 heures, dont une dédoublée, au lieu de 4 heures ;
- en 3e, 5 heures au lieu de 4 heures 30 ;

C'est ce dont avait bénéficié le collégien de 1976. On ne peut parler honnêtement de lutte contre l'illettrisme ou de démocratisation du secondaire en refusant aux élèves d'aujourd'hui ce qu'on accordait hier à leurs aînés.

Ces mesures auraient un impact direct sur la qualité d'apprentissage de toutes les matières, puisque aucun enfant n'apprend volontiers s'il ne sait lire et écrire aisément.

**A.P.F.L.A.-prépa** (Association des Professeurs de Français et de Langues Anciennes de Classes Préparatoires).

A.P.L. (Association des Professeurs de Lettres),

**A.P.P.L.S.** (Association des Professeurs de Lettres et de Première Supérieure),

**C.N.A.R.E.L.A.** (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes),

# Défense de la Langue Française

Sauver les Lettres.

S.E.L. (Sauvegarde des enseignements littéraires).

- ▶ Signature en ligne
- ▶ Vous représentez une association qui souhaite soutenir l'appel : nous écrire à hor@sauv.net

Pour afficher dans votre établissement :

Imprimer le texte de l'appel : 150630appelhoraires.pdf (Acrobat 37 ko) 150630appelhoraires15.rtf (Word 11 ko)

Imprimer le tableau de signatures : <a href="https://hortab15.pdf">hortab15.pdf</a> (Acrobat 40 ko) <a href="https://hortab15.rtf">hortab15.rtf</a> (Word 8 ko)

Imprimer les <u>données justifiant les chiffres</u> <u>de l'appel</u>: <u>horcomp15.pdf</u> (Acrobat 40 ko) <u>horcomp15.rtf</u> (Word 8 ko)

06/2015